

Santé

Politique

Tous enfant qui manifeste les symptômes ci-dessous est demandé de ne pas l'amener au centre d'apprentissage. Si un enfant manifeste ces symptômes lorsqu'il est au centre d'apprentissage, le parent sera immédiatement averti et devra venir chercher l'enfant le plus tôt possible. L'enfant devra être récupéré dans l'heure qui suit le message/l'appel aux parents.

- La maladie empêche l'enfant de participer aux activités du programme qui inclut jouer dehors.
- La maladie occasionne des soins plus demandant que ceux pouvant être dispensés par le personnel sans que l'attention accordée aux autres enfants soit compromise.

Les enfants avec des infections doivent être exclus de la garderie pour vingt-quatre (24) heures après qu'ils commencent leurs traitements d'antibiotiques et peuvent revenir s'ils se sentent assez bien pour participer aux activités.

Les enfants qui sont renvoyés à la maison avec un des symptômes suivants doivent être exclus du centre d'apprentissage pour au moins vingt-quatre (24) heures. Ils peuvent retourner au centre dès qu'ils n'ont plus de symptômes, sans l'aide de médicaments, depuis au moins vingt-quatre heures et s'ils se sentent assez bien pour participer à la programmation avec le groupe.

- Fièvre de 100.4°F/38°C ou plus
- Deux (2) épisodes de diarrhée
- Deux (2) épisodes de vomissements

Pour une liste complète avec tous les signes et symptômes, quand consulter un médecin et quand l'enfant peut retourner à la garderie, consultez l'annexe C.

Dans le cas des poux, si un cas a été rapporté à *Le Coin Magique Inc.* l'enfant en question doit être traité et sans lentes de poux avant de revenir. *Le Coin Magique Inc.* se charge d'afficher l'information, concernant les poux pour avertir les autres parents. La responsabilité de vérifier si les autres enfants ont des poux est aux employées.

Enfant malade inscrit dans le programme scolaire

Quand un enfant inscrit dans le programme scolaire devient malade durant sa journée à l'école, nous vous demandons de bien vouloir en avertir le centre d'apprentissage, le plus tôt possible, afin que l'éducatrice responsable du groupe sache si oui ou non l'enfant revient au centre d'apprentissage après l'école. Un enfant trop malade pour être à l'école est aussi trop malade pour être au centre d'apprentissage.

Procédures

1. Dans le cas où l'enfant est trop malade pour venir au centre d'apprentissage, on demande au parent d'avertir le centre d'apprentissage.
2. Le parent d'un enfant qui tombe malade durant la journée sera contacté dès que possible.

3. Une fois qu'un parent est appelé, il doit être au centre dans l'heure qui suit ou il doit prendre des dispositions pour ne pas retarder le ramassage de l'enfant.
4. Si un enfant tombe malade dans l'heure qui précède la fermeture (16h30 pour une journée normale), les parents ne seront pas contactés pour venir chercher leur enfant. Au lieu, ils seront avertis lorsqu'ils se présenteront à l'heure du ramassage.